

■ **Arrigo SA**, à Peseux, rue de Neuchâtel 17. Nouvelle société anonyme. Statuts du 04.06.2004. But: exploitation d'une entreprise de maçonnerie, béton armé, carrelage, génie civil, bureau technique, ainsi que toutes activités touchant au domaine de la construction; accorder des prêts ou des garanties à des acionnaires ou des tiers, dans l'intérêt de la société. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 action de CHF 1'000, nominatives, liées selon statuts. Convocations et communications aux actionnaires: lettre recommandée. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Administration d'un ou plusieurs membres: Bucher Jean-Pierre, de Hochdorf, à Lignières, président, Bucher Nicolas, de Hochdorf, à Flims, vice-président, Jobin Stéphane, de Saint-Brais, à Chardonne, secrétaire, et Molleyres Pierre-Alain, de Saint-Martin (FR), à Boudry. Signature individuelle du président ou collective à deux des autres membres du conseil d'administration. Réviseur: 'Frossard Deagostini Anthoine S.A.', à Neuchâtel.

Journal no 1391 du 08.06.2004  
(02306682 / CH-645.4.097.091-4)